PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS
Direction de la Coordination, des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial
Bureau des Installations Classées, de l'Utilité Publique et de l'Environnement
Section Installations Classées

Communes de VINCLY et BOMY

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE EXPLOITATION D'UN PARC EOLIEN « LES HAYETTES » PAR LA SOCIÉTÉ « WP FRANCE 27 »

En exécution du Code de l'Environnement et d'un arrêté préfectoral du 12 septembre 2018, une enquête publique est ouverte pendant 31 jours à partir du 9 octobre 2018, sur la demande d'exploitation d'un parc éolien comprenant trois aérogénérateurs (Hauteur totale : de 130 m – Puissance totale installée de 9,9 MW) et d'un poste de livraison sur le territoire des communes de VINCLY et BOMY par la Société « WP FRANCE 27 ».

M. Audry BEAUVISAGE est chargé du suivi du dossier de la Société « WP FRANCE 27 » (01.73.00.67.90 – 06.23.04.04.62).

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier relatif à cette installation, en Mairie de VINCLY siège de l'enquête, sise La Place, le jeudi et le samedi de 10h00 à 12h00, ainsi que du dossier sous format numérique à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/954 **.**

Ce même dossier peut également être consulté, pendant la durée de l'enquête, à la Préfecture du Pas-de-Calais – Service Installations Classées – Rue Ferdinand Buisson – 62020 ARRAS cedex 9, du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.

Une étude d'impact et l'avis tacite de la mission régionale d'autorité environnementale sont insérés au dossier d'enquête publique.

Un dossier sous format numérique est déposé en mairies de Audincthun, Beaumetz-les-Aire, Bomy, Coupelle-Vieille, Coyecques, Delettes, Dennebroeucq, Enquin-les-Guinegatte, Erny-Saint-Julien, Fauquembergues, Fléchin, Fruges, Hézecques, Laires, Lisbourg, Lugy, Matringhem, Mencas, Radinghem, Reclinghem, Senlis, Thérouanne et Verchin.

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en Mairie de VINCLY siège de l'enquête, du 9 octobre 2018 au 8 novembre 2018 inclus, soit à les transmettre par courrier en Mairie de VINCLY ou les formuler à M. Pierre-Jean DENIS, commissaire-enquêteur, qui sera présent en cette mairie :

- **le mardi 9 octobre 2018 de 9 h 00 à 12 h 00,**
- **le samedi 20 octobre 2018 de 9 h 00 à 12 h 00,**
- **le vendredi 26 octobre 2018 de 14 h 00 à 17 h 00,**
- **le mercredi 31 octobre 2018 de 9 h 00 à 12 h 00,**
- **le jeudi 8 novembre 2018 de 14 h 00 à 17 h 00.**

Les observations et propositions du public pourront également être formulées, du 9 octobre 2018 au 8 novembre 2018, à l'adresse suivante : http:// www.pas-de-calais.gouv.fr – Publications - Consultation du Public - Enquête Publique – Eolienne – WP FRANCE 27 - Réagir à cet article.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairie de VINCLY ainsi que dans les mairies précitées. A l'issue de l'enquête, le Préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.

Les personnes intéressées pourront consulter sur le site Internet de la Préfecture du Pas-de-Calais : www.pas-de-calais.gouv.fr - Publications - Consultation du Public - Enquête Publique – Eolienne – WP FRANCE 27, les informations relatives à ce projet.